

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION DES AMIS
DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE



MUSEE DES TROUPES DE MARINE - 2015, N°32

SOMMAIRE

Bulletin AAMTDM N° 32



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



MUSÉE



AAMTDM



ÉDITORIAL

01 **Édito** du colonel (H) TISSIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02 **PV de la XXXIV^e assemblée générale de l'AAMTDM**

03 **1^{re} Partie** - Bilan 2014

09 **2^e Partie** - Plan d'action 2015

10 **3^e Partie** - Interventions diverses et votes des motions

13 **Conseil d'administration et enquête**

14 **In Mémoriam**

MUSÉE

16 **Sculptures en bronze de Charles ANFRIE**

AAMTDM

20 **Le tirailleur sénégalais en 1915 aux Dardanelles**
Médecin Général Inspecteur (2S)
MORILLON

BOUTIQUE

21 **La boutique du musée**

CARNET D'ADRESSES

[ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 10 - 83601 Fréjus cedex
Tél et Fax : 04.94.40.76.05
e.mail : amisdumusee@wanadoo.fr
Site Internet : aamtdm.net

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30

[MUSÉE DES TROUPES DE MARINE](#)

BP 94 - 83608 Fréjus cedex
Tél renseignements et boutique : 04.94.40.81.75 / 04.94.17.87.82
Conservateur du Musée : CBA Philippe ROUDIER
Tél : 04.94.17.86.55
Tél secrétariat : 04.94.17.86.88
e.mail : museetdm@wanadoo.fr

Ouverture du musée
Octobre à mai
14h à 18h
Tous les jours sauf mardi et samedi

Juin à septembre
10h à 12h / 14h à 18h
Tous les jours sauf samedi

[CENTRE D'HISTOIRE ET D'ÉTUDES DES TROUPES D'OUTRE-MER \(CHETOM\)](#)

Tél : 04.94.17.87.81
Tél : 04.94.17.86.56

Ouverture du centre :
mardi au jeudi sur RDV
de 9h à 12h / 13h30 à 17h

Fermeture annuelle vacances de Noël

PUBLICATION : Directeur de la publication : Colonel (H) Jean-Claude TISSIER.
Secrétariat de rédaction : AAMTDM – Musée – CHETOM.
Photos : Musée, Composition et PAO : Mme Magali DUCORNEZ.
Comité de lecture : Les membres du bureau de l'AAMTDM.
Imprimerie et expédition : Groupe Forum / Technoparc Epsilon 1 / 61, rue Isaac Newton
83700 SAINT-RAPHAEL. Tél : 04 98 11 33 33
Publication : Musée des Troupes de Marine/CHETOM - 2015

UN PROJET ET UNE COHESION

Mes chers camarades,

Après une année 2014 tumultueuse sur laquelle je ne reviendrai pas, j'ai constaté avec une grande satisfaction que l'assemblée générale du 24 janvier dernier avait marqué une évolution majeure sur le projet concernant l'avenir du musée : il fait désormais l'unanimité des différentes parties prenantes. Cela n'avait pas été le cas depuis plus d'une décennie. Pour l'association, ce contexte est sans aucun doute beaucoup plus favorable même si les difficultés sont loin d'être toutes résolues

L'AAMTDM devrait être en mesure de repartir désormais sur de nouvelles bases. Je peux raisonnablement espérer que la cohésion, mise à mal depuis quelques temps, ne connaîtra pas de nouvelles vicissitudes et redeviendra l'outil privilégié qui nous a manqué ces dernières années.

Quand je dis nous, c'est bien entendu l'association, mais il ne s'agit pas que de nous, tous les marsouins et bigors, jeunes, anciens ou sympathisants sont concernés. Nous devons gérer des ressources en baisse alors que l'échéance de financement pour l'extension-modernisation du musée se rapproche inexorablement. Il est évident que seule, l'association ne pourra pas relever le défi.

- Vous, les marsouins et bigors en activité, vous devez être fiers d'avoir à votre disposition, un musée de l'Arme aussi prestigieux, musée qui vous permet de faire référence, savoir et faire savoir ce que vos anciens ont réalisé et dans quelles conditions les Troupes de Marine sont arrivées à un niveau d'excellence incontesté. Il s'agit pour vous d'aménager VOTRE espace, il vous permettra de vous situer dans l'histoire de l'Arme.
- Nous les anciens, qui sommes en quelque sorte votre mémoire vivante et qui vous servons ainsi de référence, qu'on le veuille ou non ; nous devons vous soutenir pour authentifier la filiation de vos actes de bravoure. Nos destins sont liés, si notre succession est mal préparée et mal conduite, notre histoire disparaîtra et laissera les futures générations orphelines.
- Vous, les amis et sympathisants du Musée et des TDM, ne nous abandonnez pas, continuez à nous soutenir comme vous avez su si bien le faire jusqu'ici.

Il s'agit aujourd'hui pour chacun d'apporter sa pierre à l'édifice, sinon, il va craquer dans son enveloppe quelque peu vieillissante et surtout trop étriquée, il a besoin d'espace sinon il étouffera.

Notre avenir n'est rien sans passé, à nous tous de lui créer un nouvel environnement qui permettra à chacun de se retrouver et de s'exprimer.

Colonel (H) Jean-Claude TISSIER
Président de l'association des amis du musée des troupes de marine



PROCES-VERBAL DE LA XXXIV^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMTDM

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine



La XXXIV^{ème} Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 24 janvier 2015 dans la salle de conférences du CHETOM, au musée des Troupes de Marine, de 9H30 à 13H00, sous la présidence du Colonel (H) TISSIER en présence :

- du Général (2S) Le PORT, président de la FNAOM/ACTDM,
 - du Général de KERSABIEC, père de l'Arme des TDM,
 - de Mme DUMONT, 1^{ère} adjointe au Député maire de Saint-Raphaël, vice-présidente du CG du Var,
 - de Mme CAUWEL, conseillère municipale de Fréjus, conseillère générale du Var,
 - de Monsieur MARCHAND, adjoint au Sénateur maire de Fréjus,
 - du Colonel PILETTE, colonel adjoint au général commandant l'EMSOME, directeur du Musée,
 - des Généraux (2S) METAYER et TRACQUI, présidents d'honneur de l'AAMTDM,
 - des Colonels (er) SCHILD et MASSIP, respectivement vice-président d'honneur et ancien conservateur du musée,
 - et de tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.
- Le président remercie les membres de l'assemblée d'avoir répondu nombreux à l'appel du bureau de l'AAMTDM, présente ses vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des participants, et demande au colonel DUTARTRE, secrétaire général, d'examiner le nombre de pouvoirs reçus. Avec 3262 pouvoirs valides sur 3324 reçus (dont ceux de la salle), le quorum (25% des 7859 adhérents) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Colonel DUTARTRE fait quelques rappels :

Conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'Association, les adhérents affectés dans une formation peuvent se faire représenter par un mandataire, présidents de catégorie et/ou officier traditions et/ou membre de l'amicale régimentaire quand elle existe.

Chaque mandataire peut disposer de :

- la totalité des pouvoirs du Corps si le nombre d'adhérents y est inférieur ou égal à 50 ;
- du tiers des pouvoirs du Corps si le nombre d'adhérents y est supérieur à 50.

Le mandataire qui ne peut se déplacer pour l'AG, confie ses pouvoirs à l'association tout en précisant les limites dans lesquelles il le fait.

1^{re} Partie - BILAN 2014



1.1 - Rapport moral par le président :

2014 a été une année difficile pour notre association.

- Elle a mal débuté avec le départ du Président, le Général TRACQUI et une Assemblée générale confuse et tendue avec controverses externes et internes qui ne se sont apaisées que fin juin et un retour à une situation plus sereine à partir de Bazeilles ;

- Faute de volontaires en 2014 pour rejoindre les personnes chargées de gérer l'association, nous avons

connu des difficultés de fonctionnement dues à la faiblesse des effectifs du conseil d'administration et du bureau. En effet, dès que l'un de nous est absent sans préavis et en particulier pour raison de santé, nous devons improviser, ce qui génère une importante surcharge de travail et par suite, des retards importants.

Enfin, et pour terminer l'année, nous avons dû faire face à un déménagement imprévu. En effet, sans aucune concertation ni autre préavis, sur injonction du SID en date du 2 octobre, l'association a dû abandonner le site du bureau de garnison dans la précipitation afin de libérer les lieux pour le 1 janvier 2015.

Je remercie les responsables qui sont à l'origine de cette décision brutale et surtout des conditions de son exécution. Nous n'avons toujours pas reçu d'autorisation d'occupation temporaire concernant notre nouveau local.

Ce nouveau local nous le devons au 21^{ème} RIMA qui nous a heureusement sorti de cette ornière en nous accueillant sur le site du Régiment et en nous aidant à déménager. Je remercie chaleureusement le chef de corps, le Colonel LAINE et son équipe pour son soutien. Sans lui, nous n'aurions pas été en mesure d'organiser aujourd'hui cette Assemblée Générale 2015.

- Il faut noter un point positif au cours de 2014 : le projet d'agrandissement-modernisation du musée a été relancé après une réunion de concertation avec toutes les parties prenantes.

Un calendrier a été arrêté mais, petit bémol, le financement n'est pas pour autant garanti malgré les engagements des divers partenaires impliqués.

Pour clore 2014, le bilan financier est en équilibre mais non n'avons pas pu sacrifier les sommes au niveau souhaité par l'AG de 2014.

L'année 2015 s'annonce un peu plus sereine en dépit des difficultés que connaît notre pays et que nul ne peut ignorer. Les réductions de budget et d'effectifs annoncées vont toucher toute l'institution militaire et bien entendu les Troupes de Marine. Cette situation va inévitablement avoir des répercussions sur le fonctionnement des associations et de la nôtre en particulier : on devrait connaître à terme une baisse de nos capacités de financement :

1. Des actions de solidarité et de soutien à nos personnels et

leur famille.

2. Des actions culturelles et de mémoire que nous tentons de préserver et dont le musée est l'un des symboles les plus forts.

2015 devrait néanmoins nous apporter certaines satisfactions :

Après un mois de difficultés matérielles dues à notre déménagement et à la coupure de nos liaisons téléphoniques et informatiques qui ont été rétablies le 20 janvier, le fonctionnement du bureau devrait progressivement redevenir normal et même s'améliorer.

Cette AG devrait nous permettre d'assurer la relève et le renforcement du CA par l'arrivée de volontaires dont un nouveau trésorier pour relever l'Adjudant-chef THEVENOT qui n'a pas souhaité se représenter après 34 ans de services. L'AAMTDM perd une de ses figures emblématiques ; au nom de l'association, je le remercie très chaleureusement pour l'excellence de ses services et son dévouement exemplaire.

Il est nécessaire désormais de rechercher les économies possibles en réduisant notre train de vie afin de nous accoutumer progressivement à la baisse probable de nos financements traditionnels.

Nous devons par ailleurs poursuivre la sanctuarisation d'une partie de nos recettes au profit de la modernisation-agrandissement de notre Musée.

L'avenir nous dira si nous avons les ressources nécessaires pour nous adapter à ce contexte plus contraint. **Pour ma part, je reste optimiste car je suis persuadé que nous en sommes capables.**

1.2 - Situation des effectifs par le Colonel DUTARTRE, secrétaire général :

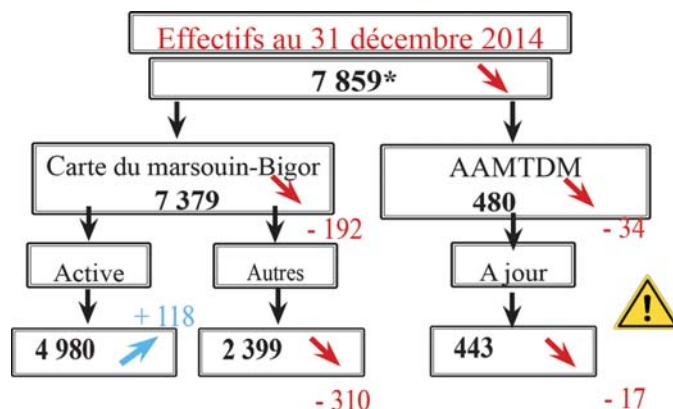
Au 31 décembre 2014, l'association comprend 7859 adhérents dont 7379 « indirects / carte du marsouin-bigor » et 480 « directs / AAMTDM ». Elle perd 226 adhérents depuis la dernière AG.

37 adhérents AAMTDM directs seront radiés pour défaut de cotisation et 44 seront relancés une dernière fois pour ne pas avoir cotisé en 2014. Si rien n'est fait, le nombre d'adhérents pourrait rapidement passer sous la barre des 400.

Le Colonel DUTARTRE souligne à l'assemblée qu'une petite moitié des adhérents AAMTDM directs fait l'objet d'un prélèvement automatique. Sachant que tout rejet coûte 11 € à l'association, il est demandé aux adhérents qui souhaiteraient quitter l'AAMTDM, de bien vouloir alerter celle-ci avant que les ordres ne soient donnés au mois de mai.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



1.3- Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'Adjutant-chef (H) Gilbert THEVENOT et présenté par l'Adjutant-chef Didier TRIPET volontaire pour le relever :

<i>RECETTES</i>	
• Cotisations - Ventes à la boutique du Musée	
• Produits financiers - Subventions - Dons - Recettes diverses	102.611,59 €
• Fonds divers	
• Report de l'avoir au 31 décembre 2013	290.883,56 €
TOTAL	393.495,15 €

Dans ces recettes n'est pas comptée la somme de 32.735,00 € correspondant à 2 rentrées attendues : 25.735,00 € de la carte du Marsouin-Bigor et 7.000 € du Conseil Général.

<i>DEPENSES</i>	
• Fonctionnement de l'Association	58.996,56 €
• Fonctionnement MUSEE - CHETOM	42.786,56 €
TOTAL	101.782,85 €

<i>AVOIR AU 01 JANVIER 2015</i>	
• Compte courant Caisse d'Epargne	24.269,87 €
• Compte chèque postal	17.525,25 €
• Sicav à la Caisse d'Epargne	169.790,85 €
• Livret "A" à la Caisse d'Epargne	80.126,30 €
• Numéraire	0.00 €
TOTAL	291.712,30 €

<i>VENTILATION DES DEPENSES 2014 (Au titre de l'Association)</i>	
• Fonctionnement	13.138,59 €
• Confection du bulletin n° 31	8.784,50 €
• Achats pour la boutique	15.302,66 €
• Salaires et charges sociales	21.770,81 €
TOTAL	58.996,56 €

<i>VENTILATION DES DEPENSES 2014 (Au titre du MUSEE et du CHETOM)</i>	
• Présentation, conservation des collections	1.291,20 €
• Rayonnement et publicité	1.988,12 €
• Livres et abonnements	1.410,30 €
• Enrichissement des collections	2.908,10 €
• Assurances et Frais Généraux	2.634,18 €
• Reliure et dorure	1.116,61 €
• Réfection de l'éclairage du Musée	27.082,34 €
• Equipements techniques	1.660,00 €
• Fournitures de bureau	1.584,60 €
• Dépenses exceptionnelles	14,11 €
• Informatique	698,92 €
Total (2)	42.786,29 € €
TOTAL (1+2)	101.782,85 €

1.4 - Rapport du commissaire aux comptes :

Le Colonel (er) Yves LE MEE, commissaire aux comptes lit le rapport suivant :

Conformément au mandat fixé par les statuts de l'Association, j'ai procédé le 15 janvier au contrôle des comptes relatifs à l'exercice budgétaire clos le 31 décembre 2014.

En l'absence du trésorier de l'Association, l'Adjudant-chef THEVENOT, indisponible pour raison de santé, l'Adjudant-chef Didier TRIPET a mis à ma disposition les pièces comptables et leurs justificatifs.

J'ai pu procéder par sondage au contrôle des opérations réalisées, de l'enregistrement et de la concordance entre les enregistrements et les pièces comptables, permettant ainsi d'apprécier l'application de la réglementation comptable.

Le résultat des opérations de l'exercice 2014 se solde par un équilibre financier. La situation est saine avec une trésorerie et un portefeuille titres très satisfaisants.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères.

Je propose que les comptes annuels de l'association soient approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2015.



Colonel (ER) LE MEE

1.5 - Question soumise au vote :

Donnez-vous quitus à l'AAMTDM pour sa gestion financière de l'année 2014 ?

L'assemblée ne formule aucune remarque. A l'unanimité, elle donne le quitus à l'association pour sa gestion financière.2014.

1.6 - Bilan des actions 2014

Le président passe en revue et commente les principales actions effectuées par l'association au cours de l'année :

- Réorganisation de la boutique du Musée, dont il sera rendu compte par le Lieutenant-colonel RIZZOTTO,
- Travail du comité Bazeilles anciens, présenté par le Colonel DUTARTRE, secrétaire général,
- Animation du site internet et de Facebook, point de situation sur les conférences par le Lieutenant-colonel AVELANGE.

1.7 - Intervention du Lieutenant-colonel (H) RIZZOTTO, responsable de la boutique :

BILAN DE LA BOUTIQUE

Chiffre d'affaires	24 866,20 €
Bénéfices	8 199,10 €
En stock au 01 janvier	9 744,50 €
Nombre d'articles en vente	102

Remarque : pour l'année 2013 le chiffre d'affaire était de 19.000 €, les prévisions pour 2014 étaient de 20.000 € donc nette progression.

Quelques informations sur le fonctionnement de la boutique.

Ce sont deux personnels militaires qui assurent par roulement d'une quinzaine de jours certains services au profit du musée. L'une de leurs missions est d'assurer les ventes de la boutique qui est gérée par l'AAMTDM.

La secrétaire qui est salariée par l'association travaille au profit du musée où elle est détachée et, à ce titre, gère la boutique.

Néanmoins, ce sont les soldats qui, en général, font les ventes. Le personnel militaire n'étant plus autorisé à manipuler l'argent, un logiciel a été conçu et réalisé gracieusement par un sympathisant. Ce logiciel donne satisfaction ; il permet d'établir la comptabilité, le point des ventes pour une période donnée, les stocks détenus...

Le concepteur-programmateur, Mr RIZZOTTO frère du lieutenant colonel, est remercié publiquement.



Lieutenant-Colonel (H) RIZZOTTO

1.8 - Intervention du Colonel DUTARTRE, secrétaire général

a - Comité Bazeilles

L'AAMTDM active le « comité Bazeilles anciens » en juillet-août. Celui-ci recueille les demandes et transmet les cartons d'accès au concert et à la prise d'armes qui sont respectivement organisés aux arènes le 31 août en soirée et au 21 RIMA le 1er septembre matin. Elle ne traite pas des problèmes de transport, d'hébergement et de repas. Les informations relatives à Bazeilles avec les demandes de participation paraissent dans l'AOB de juin-juillet ; les adhérents directs reçoivent un courrier entre le 15 et le 20 juin.

Les adhérents directs qui sont officiers généraux sont désormais invités par le Père de l'Arme.

Les cartons d'accès sont envoyés aux demandeurs à partir du 10 août. Ceux-ci, au nombre de 218, ont exprimé le vœu de recevoir 645 cartons pour les arènes et 517 pour la PA. Tous ont été servis.

b - Le bulletin

La réalisation et l'envoi du bulletin de l'association qui a été imprimé à 8000 exemplaires (dont 6605 ex routés et 1134 portés ou envoyés OME), a coûté 9300 €.

Une étude conduite au sein de « l'active » a montré que celle-ci était favorable à la diffusion électronique du PV de l'assemblée générale, voire de tous les documents émis par l'association.

C'est à cet effet que 4 motions seront présentées ci-après.

1.9 - Intervention du Lieutenant-colonel AVELANGE, en charge des conférences et de la communication.

Le site Internet

<http://www.aamtdm.net/index.php/fr/>

Il est consacré à l'information permanente ou à longue durée de vie (plusieurs mois). Son créateur, notre camarade Vincent RABOT de l'ATDM 34, prend une part active à sa mise à jour régulière.

Près de 12.000 personnes différentes ont réalisé 22.372 visites au cours de l'année 2014. Plus de 140.000 pages ont été visionnées, environ 800.000 clics ont été enregistrés. Les 2 sites référenceurs principaux sont ceux de la ville de Fréjus ; on note que pendant la période estivale, les connexions se font fréquemment via Facebook, sans doute en raison de l'utilisation des Smartphones au détriment des PC.

On remarque qu'à l'instar de ce qui s'était produit à l'automne 2013, de très nombreuses connexions ont eu lieu en Russie jusqu'en août/septembre ; elles ont ensuite presque disparu provoquant une baisse sensible de la fréquentation de notre site.

En 2015, nous essaierons de développer nos connaissances sur les origines de notre arme, après la création des compagnies franches de la Marine par Richelieu en 1622. Des contacts viennent d'être établis au Canada dans ce but. En outre, à la suite d'une demande formulée par un marsouin reconverti qui voudrait créer une sorte d'annuaire dédié à la reconversion dans le civil des personnels quittant les Troupes de Marine, notre site pourrait s'impliquer dans cette création, et même héberger provisoirement l'annuaire en attendant mieux.

La page Facebook

<http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine/171525852893338>

Lors de l'assemblée générale 2014, il y avait 862 fans. L'objectif fixé de 1.500 est largement dépassé avec 1.800 fans individuels à ce jour. L'audience a donc sensiblement augmenté, d'autant que par le biais des « partages », les informations diffusées peuvent atteindre des personnes qui ne sont pas habituellement à notre écoute. C'est ainsi que, tout récemment, une info d'actualité a atteint plus de 23.000 personnes.

Contrairement à notre site Internet, notre page Facebook est dédiée à la diffusion de nouvelles à courte durée de vie. Nous voulons attirer tous les marsouins et bigors qui peuvent ainsi, non seulement prendre connaissance de l'actualité de l'association et du musée, mais aussi recevoir les nouvelles de toutes les unités et de toutes les amicales de notre arme qui disposent de leur propre page : nous répercutons en effet une sélection des infos qu'elles diffusent. Nous avons aussi la volonté de coller à l'actualité, spécifique à la Défense ou à la sécurité. Enfin nous répercutons des infos publiées par des pages « sœurs » (autres musées militaires, français ou alliés ; sociétés

d'histoire françaises et étrangères ; pages ouvertes par des groupes « de mémoire »).

D'ici la prochaine assemblée générale en janvier 2016, nous avons l'ambition de doubler notre nombre de fans pour accroître notre audience, à un moment crucial où nous aurons besoin de mobiliser toutes les énergies pour trouver les fonds nécessaires au financement du projet d'extension-modernisation de notre musée. Dans le même ordre d'idée et à la demande expresse de notre président, notre page Facebook et un compte Twitter seront utilisés pour nous faire connaître des élus, régionaux, départementaux et municipaux (et pourquoi pas nationaux), et des institutionnels ou des privés utilisant ou s'intéressant à notre musée, le but étant d'attirer des subventions et/ou des dons, indispensables pour faire déboucher le projet.

La première partie du cycle 2014-2015 a fait l'objet de quelques critiques quant au fond ou à la forme de certaines prestations, exercice difficile.

Il a été décidé lors du dernier conseil d'administration de supprimer dorénavant la conférence prévue en septembre, mois au cours duquel de nombreux auditeurs sont peu disponibles (vacances, ou obligations associatives).

Le cycle 2015-2016, en préparation, sera donc limité à 8 conférences, d'octobre à juin (janvier restant exclu en raison de la préparation et de la tenue de l'AG).

Onze sujets possibles ont été sélectionnés (voir liste ci-dessous dans l'ordre alphabétique des conférenciers). Le programme définitif sera arrêté lors du CA de mars et publié ensuite sur notre site.

Définition des sujets traités

Le superviseur des conférences, membre du bureau de l'association, présente au conseil d'administration du printemps, la liste des sujets qu'il propose pour le cycle à venir, un bref CV des conférenciers qu'il a contactés, et les dates auxquelles les prestations sont prévues. Après éventuelle modification, le conseil valide la liste des 8 conférences retenues pour publication sur le site Internet de l'AAMTDM.

Les sujets choisis sont liés soit à l'histoire des Troupes de Marine et de l'outre-mer, soit à l'actualité des forces armées et au contexte géopolitique du moment, soit plus rarement à un événement ou un personnage d'intérêt régional.

Le conseil d'administration peut décider que tout ou partie d'un cycle soit établi en fonction d'un thème qu'il aura choisi.



Cycle des conférences 2014-2015

Remarque générale baisse de fréquentation des conférences.

Jeudi 18 septembre 2014	GALLIENI, sauveur de Paris	M. Charles-Armand KLEIN
Jeudi 16 octobre 2014	Les ravages de la désinformation	M. Michel KLEN
Jeudi 13 novembre 2014	Le service de santé des troupes coloniales pendant la Grande guerre	Dr Louis HERAUT
Jeudi 18 décembre 2014	Historique de la justice militaire	M. Gérard CROUTTE
Mardi 3 février 2015	Les guerres d'Afrique, des origines à nos jours	M. Bernard LUGAN
Jeudi 12 mars 2015	Une armée au XXI ^e siècle, pour quoi faire ?	M. François CHAUVANCY
Jeudi 16 avril 2015	Agnès de NANTEUIL, biographie d'une jeune résistante morte pour la France	M. Christophe CARICHON
Jeudi 21 mai 2015	Les tirailleurs sénégalais dans le sud-est, durant l'entre-deux guerres	M. Anthony GUYON
Jeudi 18 juin 2015	Le Général GOURAUD	Mme Julie d'ANDURAIN

Projet du cycle des conférences 2015-2016

Pearl Harbor	Paul BOURY
L'expédition d'Emile Gentil et le bateau de Léon Blot	Bruno CHAVERNAC
Les structures tribales des nomades du Sahara	Jean-Charles CLANET
Les parcs nationaux de PACA	Pierre FERNEZ
Châteaux en Var	Charles-Armand KLEIN
La guerre franco-thaïlandaise (1940-41)	Yann MAHE
Retour sur la RC 4	Jean-Luc MARTIN
Bonaparte et l'Égypte	Jean-Claude METAYER
Les épidémies pendant la 1 ^{ère} guerre mondiale	Marc MORILLON
Joffre	Rémy PORTE
Avec les méharistes maliens (2005-07)	Paul-Pierre VALLI

1.10 - Intervention du Chef de bataillon (TA) ROUDIER Bilan Musée -CHETOM

LE MUSEE

Pour 2014, le Musée des Troupes de Marine a accueilli 17 793 visiteurs soit une augmentation générale de 22 % par rapport à 2013 (+ 3 209 visiteurs).

Dont :

- Civils : 13 076
- Militaires : 2 460
- Enfants : 2 257 dont 680 scolaires.

Cette augmentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Une campagne de communication percutante : nouvelle affiche (traduite en anglais), flyers : distribution dans les différents Offices du Tourisme (OT) de notre bassin culturel, dans les mairies, les commerces, les campings autour du musée ; mais aussi implication et rafraichissement des données sur les sites des acteurs culturels du Var, ainsi que sur les réseaux sociaux civils et militaires ;
- Une implication du musée avec l'OT de Fréjus pour l'accompagnement des visites sur le thème du patrimoine colonial de Fréjus entre autre. Cela va se traduire cette année

par le passage au musée en fin de visite (Pagode, Missiri) des personnes ayant choisi le thème « visites découvertes » du patrimoine colonial (convention entre Musée TDM et OT Fréjus avec inscription de cette visite sur leur plaquette « Laissez-vous conter Fréjus » 2015) ; Cela permettrait de cibler 8 000 visiteurs supplémentaires sur une année (chiffres OT Fréjus 2014).

Pour le personnel militaire : nous avons réinstauré la journée des officiers traditions l'année dernière durant laquelle j'avais évoqué la baisse des visites, notamment des jeunes engagés. Désormais, l'ensemble des régiments TDM, intègre une visite au musée durant la FGI. Idem pour la formation des lieutenants et des sergents durant les fêtes de Bazeilles. Nous faisons aussi relayer nos informations par le biais des officiers communications : EMSOME, 21e RIMa, 3e RAMa et EMD.

Le nombre des scolaires visitant le musée s'est accru après avoir pu obtenir l'année dernière la désignation d'un enseignant référent pour le musée des TDM (M. CHAMPFALLY), avec lequel nous avons pu mener des actions concrètes au profit des enseignants comme les classes Patrimoine de 4e qu'il pilote, mais aussi par le biais

de leur site Atout Var réservé au corps professoral. J'ai pu aussi participer aux différentes réunions pilotées par l'Académie de Nice sous l'égide de la Coordonnatrice académique mémoire et patrimoine, Angèle CARPENTIER, ce qui s'est traduit par l'accueil d'une soixantaine d'enseignants sur deux journées au Musée de l'Artillerie et des TDM, afin de leur présenter nos offres culturelles.



Chef de Bataillon (TA)
ROUDIER

Enfin, l'exposition temporaire sur le Débarquement de Provence a attiré de nombreux visiteurs, notamment durant la période estivale où nous avons enregistré une augmentation de près de 50 % par rapport à 2013 dont, +75 % pour le seul mois d'août.

Prêts expositions temporaires

Le musée a soutenu 35 expositions cette année, 300 objets ont été prêtés, comme par exemple au Musée de la Résistance à Limoges, au Musée de Corse à Corte, mais aussi à l'exposition à Dakar durant la semaine de la francophonie.

Enrichissement des collections

L'association a permis cette année d'acquérir une toile de Jacques Ernotte (peintre titulaire des armées) ainsi que deux dessins de Lucien POUZARGUES. Le musée a aussi bénéficié d'une cinquantaine de dons de particuliers.

Les travaux

L'AAMTDM a soutenu, de manière conséquente, le projet du conservateur sur la modernisation de l'éclairage du mu-

sée. En partant du constat en 2013, que sur les 151 vitrines du musée, 7 fonctionnaient avec un éclairage défectueux et que le musée était éclairé avec les blocs-néons, nous avons pu équiper les vitrines, la crypte, les spots, la salle des insignes, la salle des décorations, avec des éclairages de type leds. Ce procédé, écologique, économique, permet ainsi de mettre en lumière les collections en offrant au visiteur un nouveau parcours tout en tenant compte des règles muséales en matière de conservation préventive des objets. L'AAMTDM a permis aussi de réaliser la mise en sécurité des chaises de la salle Mangin prolongeant la capacité d'accueil à 192 places.

LE CHETOM

Le CHETOM a accueilli cette année 193 visiteurs et a traité plus de 300 demandes de recherches (archives, iconographie).

TEMPS FORTS 2015

- **Jusqu'au 31 mai**, Prolongation de l'exposition « Débarquement de Provence et libération de la France »
- **De janvier à juillet** : Opération « Une classe, une œuvre » Ministère de la Culture et de l'Education Nationale
- **17 mai** : Nuit européenne des musées
- **De juillet à décembre** : exposition temporaire « L'engagement des soldats des colonies et de l'outre-mer dans la Grande Guerre »
- **Bazeilles Fréjus**
- **3e semaine de septembre** : journée européenne du patrimoine
- **Office du tourisme de Fréjus** : visites découvertes sur le thème du patrimoine colonial. Voir brochure: Fréjus laissez-vous conter !

2^e Partie - PLAN D'ACTION 2015

2.1 - Intervention du Président

Le maître mot de notre action en 2015 est :

ECONOMIES

Comme je l'ai dit dans mon rapport moral nous devons adapter progressivement nos budgets aux réductions des ressources prévisibles dans les années à venir tout en maintenant notre capacité à financer le projet d'agrandissement modernisation de notre Musée.

Nous allons nous efforcer :

a - En interne, pour l'association proprement dite

- Réduire nos dépenses sans pour autant paralyser notre action.
- Modifier nos procédures afin de tester une distribution informatique moins coûteuse des différentes pièces à expédier aux membres : PV divers, bulletin...
- Poursuivre notre effort de « recrutement » pour augmenter encore le nombre des administrateurs et nos compétences.

b - En externe

Améliorer notre communication REGIONALE afin d'élargir notre notoriété et par suite le cercle de nos sympathisants locaux susceptibles de nous soutenir aussi bien moralement

que financièrement.

Je pense tout naturellement et en premier lieu aux élus à tous les niveaux :

- Régional
- Départemental
- Communautaire (CAVEM)
- Municipal

Je pense ensuite aux membres de l'Education nationale qui se sentent concernés par le devoir de mémoire.

Notre responsable COM nous a dit comment il compte procéder en utilisant, entre autres, les réseaux sociaux dont Facebook et Twitter.

c - Pour le Musée

- Maintenir un financement minimum des actions courantes.
- Limiter le financement des acquisitions de pièces de collection.
- Participer au financement de l'importante exposition temporaire de 2015.
- Et, dans la mesure du possible, débiter le financement de l'installation de la visite du musée guidée par informatique (Tablettes + Wifi + unité centrale).

2.2 - Renouvellement du conseil d'administration

Présentation d'un tableau sur lequel figurent les membres du CA dont cinq, en fin de mandat, se représentent : Colonel DUTARTRE, Lieutenant-colonel RIZZOTTO, Lieutenant-colonel BOINETTE, Monsieur CHAUVIN, Monsieur CHANUDAUD. L'adjudant chef THEVENOT ne se représente pas.

Est-ce que l'assemblée est favorable au renouvellement du mandat de ces 5 volontaires ?

Le Colonel DUTARTRE, le Lieutenant-colonel RIZZOTTO, le Lieutenant-colonel BOINETTE, Monsieur CHAUVIN et Monsieur CHANUDAUD sont tour à tour élus à l'unanimité.

Sont volontaires pour entrer au CA : l'Adjudant-chef TRIPET, le Major DERBAY, le Colonel HEINZELMEIER, le Colonel CARRERE et le Général TOSI.

Est-ce que l'assemblée est favorable à l'entrée dans le conseil d'administration de ces volontaires ? L'Adjudant-chef TRIPET, le Major DERBAY, le Colonel HEINZELMEIER, le Colonel CARRERE et le Général TOSI sont tour à tour élus à l'unanimité.

Le président adresse ses félicitations aux nouveaux élus et les remercie pour leur engagement bénévole au profit de la cause des Troupes de Marine.

2.3 - Présentation du budget prévisionnel de 2015

PREVISION DES RECETTES 2015

VENTILATION	
• Cotisations 2015	80.000,00 €
• Cotisations versées au titre de l'exercice 2014 (CNT)	25.735,00 €
• Ventes à la boutique du Musée	25.000,00 €
• Produits financiers	1.000,00 €
• Subventions 2015	12.000,00 €
• Subventions versées au titre de l'exercice 2014 (CG)	7.000,00 €
• Dons	5.000,00 €
• Recettes diverses	500,00 €
TOTAL A	156.235,00 €

PREVISION DES DÉPENSES 2015

Au titre de l'association

• Fonctionnement	10.000,00 €
• Confection du bulletin* n° 32	6.000,00 €
• Achats pour la boutique	12.000,00 €
• Dépenses diverses	3.000,00 €
• Salaires et charges sociales	22.000,00 €
SOUS TOTAL (1)	53.000,00 €

*Sous réserve

PREVISION DES DÉPENSES 2015

Au titre du Musée et du CHETOM

• Livres et abonnements	1.000,00 €
• Enrichissement des collections	3.000,00 €
• Assurances et Frais Généraux	2.000,00 €
• Reliure et dorure	1.500,00 €
• Fournitures de bureau	1.000,00 €
• Informatique	1.000,00 €
• Dépenses exceptionnelles (Exposition temporaire)	4.000,00 €
• Première tranche du projet "Visite du musée"	2.000,00 €
SOUS TOTAL (2)	15.500,00 €
TOTAL B (1+2)	68.500,00 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

RECETTES	TOTAL A	156.235,00 €
DEPENSES	TOTAL B	68.500,00 €
BILAN POSITIF	C (A-B)	87.735,00 €

MONTANT DE LA SOMME

A SANCTUARISER EN 2015

POUR 2014	50.000,00 €
POUR 2015	46.000,00 €
TOTAL D (2014 + 2015)	96.000,00 €
A rattraper en 2016 (D-C)	8.265,00 €

2.4 - Installation du bureau dans ses nouveaux locaux

L'adresse postale, le numéro de téléphone et le site internet sont inchangés. L'adresse du siège social est désormais :

Camp LE COCQ
Route de Bagnols en Forêt
83 600 FREJUS

L'Assemblée Générale ratifie la nouvelle adresse.

2.5 - Standardisation du contenu du bulletin annuel

Limitier le volume du bulletin à seulement 2 articles. Outre le PV d'assemblée Générale.

2.6 - Simplification des procédures d'envoi des documents

Aucune disposition n'impose aux associations loi 1901 d'établir des procès-verbaux de leurs délibérations sauf dans les cas suivants :

- l'association sollicite la reconnaissance d'utilité publique...
- l'association qui a sollicité une subvention peut se voir imposer de dresser un procès-verbal et de l'adresser à la collectivité versante...

Si le PV n'est pas obligatoire, il est recommandé de l'établir à la fin de toute assemblée générale. En effet, tous les membres de l'association, mais aussi l'administration peuvent le demander aux fins de contrôles ou d'information.

En ce qui concerne l'association, celle-ci publie et diffuse un **bulletin annuel** qui comprend le rapport annuel et les comptes de l'AG (ou PV) à **tous** ses membres - **conformément à ses obligations (article 8 de ses statuts et article 1 de son règlement intérieur)** – et cela pour un coût d'autant plus lourd que les recettes diminuent.

Si l'AAMTDM entend rédiger systématiquement le PV de son AG, à l'appui de l'étude conduite au sein de « l'active », elle envisage ne plus avoir l'obligation de le diffuser, notamment sous forme de « bulletin ».

C'est dans un souci d'économie que les motions suivantes seront présentées au vote de l'AG :

Motion 1a

Au lieu de lire « Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association. » Lire « Le procès-verbal de l'assemblée générale, accompagné des brèves de l'association, est publié et mis en ligne chaque année sur le site de l'association. »

Motion 1b

« **Le PV de l'AG, accompagné des brèves de l'association, est envoyé sous forme dématérialisée au moins à l'un des mandataires des formations représentant les mili-**

taire d'active et civils de la Défense et à tout autre adhérent qui le demande. »

Nota : de ce fait, tous les adhérents d'active sont considérés « servis » ou informés.

Motion 1c

Le PV de l'AG, accompagné des brèves de l'association, est envoyé sous forme papier aux autres adhérents à jour de leur cotisation.

Nota : de ce fait, les « anciens » continueraient de recevoir leur bulletin sous la forme habituelle. Ils seront sollicités individuellement via l'AOB ou bien via un courrier de l'AAMTDM pour savoir qui, dans l'avenir, souhaiterait recevoir son bulletin par mail.

Motion 2

Dans l'hypothèse où les trois premières motions recueilleraient un avis favorable, le CA souhaite supprimer l'alinéa du règlement intérieur : « **Publication d'un bulletin annuel rendant compte de l'assemblée générale de l'association.** » Il s'agit de supprimer le caractère obligatoire de la publication et non pas le bulletin.

3^e Partie

INTERVENTIONS DIVERSES ET VOTES DES MOTIONS

3.1 - Intervention « hors bureau »

Le président donne la parole à l'assemblée.

Personne ne prenant la parole, le président invite le Chef de corps du 21^{ème} RIMa à la tribune.

3.2 - Intervention du CDC 21^º RIMa

Pourquoi le CDC du 21^{ème} RIMa est-il plus légitime pour intervenir aujourd'hui plutôt que celui du RICM, du 2^{ème} RIMa ou du 3^{ème} RAMa ? Le 21^{ème} RIMa étant la dernière entité des Troupes de Marine présente dans une garnison particulièrement chère aux troupes de Marine, il est évident que



le 21 a des devoirs vis-à-vis de ses anciens. Le 21 sera toujours en appui du Musée, de l'AAMTDM et de Bazeilles organisé par l'EMSOME.

Le Chef de corps que je suis, mettra toujours tout en œuvre pour que le 21 aide l'association afin qu'elle puisse agir au mieux. Quand on dira non, c'est que vraiment on ne pourra plus vous aider, par manque de moyen ou d'effectifs.

Le Président m'a fait applaudir pour le déménagement du bureau, mais j'aimerais surtout

orienter ces applaudissements vers une autre personne, le

Lieutenant-colonel René DEBUIRE mon commandant en second.

3.3/3.4 - Intervention de membres de l'association présents / proposition d'éventuelles motions

Le Président reprend la parole et demande aux personnes présentes s'ils ont des motions à présenter.

Il y a 2 cas de figure :

- soit vous envoyez votre proposition dans le délai prévu par le règlement avec un certain nombre de signatures,

- soit votre proposition est présentée maintenant et, si elle est retenue par les membres présents, soumise au vote.

Question : « Il avait été envisagé que des matériels fussent exposés à l'extérieur, notamment des véhicules ? Qu'en est-il ? »

Réponse du Président : « C'est vrai que le sujet avait été évoqué il y a 2 ou 3 ans. A l'heure actuelle, notre projet d'extension est devenu prioritaire ; il ne nous permet pas de financer les plates-formes envisagées alors. »

Question : « Pour attirer et séduire de possibles conférenciers, ne peut-on pas envisager la multiplication des cadeaux qui leur seraient remis ? »

Réponse du Président : « Solliciter est nécessaire mais séduire n'est pas simple... au sein de la communauté d'agglomération, je constate qu'il y a de plus en plus de conférences... voire qu'il y en a trop pour que chacun soit connu et reconnu. Bien entendu la période s'y prêtait. Avec les commémorations, il y a eu beaucoup de conférences.

La prochaine conférence sera un mardi. Peut-être devrions-nous changer de jour. L'avis des adhérents sera sollicité pour connaître leur préférence.

Le Président demande à l'assemblée si quelqu'un veut encore intervenir. Plus personne ne demande la parole, le Président laisse donc la parole au Président de la FNAOM.

3.5 - Intervention du Général (2S) LE PORT, président de la FNAOM/ACTDM

« J'ai écouté avec attention les différents rapports sur le bilan de gestion 2014 de votre (de notre) association et constaté que l'objectif de sanctuarisation de 50.000 € par an pour le projet

- d'une part de définir, ou de redéfinir si besoin est, la politique muséale de notre Arme en prenant en compte le projet de modernisation / extension ; – à cet égard, le conservateur pourrait faire cette proposition de composition du Conseil scientifique pour le conseil d'administration du CNT qui se tiendra le 12 mars prochain à Rueil-Malmaison,
- d'autre part de mettre sur pied dès 2016, au vu du projet architectural, un comité de pilotage pour veiller au respect des modalités de l'opération.

Ainsi serons-nous, me semble-t-il, en ordre de marche pour aborder une année 2016 qui sera cruciale pour le projet, tant sur le plan technique que financier.

Je vous remercie. »

3.6- Intervention du Général de KERSABIEC, Père de l'Arme

Monsieur le président, mon général, chers camarades.

Je voudrais commencer mon propos de Père de l'Arme par une série de remerciements.

Ceux-ci s'adressent à tous ceux qui ont pris part à cette assemblée générale, membres de notre amicale, de la fédération, officiers traditions ou chefs de corps d'active, 21ème Rima, mairies de Fréjus et de Saint Raphaël. Tous, vous manifestez par votre présence votre soutien au musée dont j'ai la charge et j'y suis particulièrement sensible. J'apprécie votre concours,

il est indispensable.

Je voudrais vous livrer quelques réflexions au titre de notre amicale et au titre des Troupes de Marine.

D'abord, je note que notre association revendique son caractère amical puisqu'elle s'intitule les « amis du musée ».

Les mots ont un sens. Ils guident nos comportements qui doivent être adaptés et placés sous le signe d'une part de l'amitié et de la camaraderie mais aussi sous le signe d'une très grande clarté et d'une égale transparence pour que chacun des membres se sente associé, informé et considéré.

Je vous ai écouté avec intérêt et il me semble que les choses sont orientées en ce sens.

Je m'en félicite et je vous assure de travailler dans ce même esprit, en bonne intelligence avec le nouveau conseil d'administration que je remercie de la tenue de cette AG.

Pour respecter cette exigence de transparence je voudrais

vous livrer ma vision de notre musée, pour lequel j'ai une grande affection, que je partage avec le directeur le Colonel PILETTE et le conservateur, le CBA ROUDIER.

Ma vision ne me semble pas révolutionner les orientations qui ont été définies par mon prédécesseur, tout au plus s'agit il d'inflexions qui me tiennent à cœur depuis longtemps et qui à mon sens ont gagné une pertinence supplémentaire depuis quelques jours.

Première orientation

Je m'inscris résolument dans la continuité du projet d'agrandissement-rénovation qui me semble indispensable à notre musée. Il regorge de collections (comme les réserves me semble-t-il) et sa conception d'il y a 33 ans – une génération – mérite justement une « régénération ».

N'ayant jamais bénéficié de ce rajeunissement et disposant du label envié de « Musée de France », il peut légitimement prétendre à s'agrandir, à améliorer l'accueil de son public, la mise en valeur de ses collections et la conservation de ses réserves : on peut difficilement nier la nécessité de ce projet.

Deuxième orientation

Donner une dimension de lien social à notre musée.

Celui-ci ne doit pas être seulement une « salle d'honneur » destinée à notre auto célébration, mais le label Musée de France nous oblige à le mettre à la disposition du plus grand nombre.

Il possède des pièces historiques qui font partie du patrimoine national mais surtout il doit avoir la vocation de raconter une part de notre roman national et d'y faire participer ceux qui le visitent.

Je vous recommande la lecture de l'interview récente du directeur du musée de l'armée, le général Baptiste, ancien chef de corps du 33 Rima. Il évoque très directement dans l'hebdomadaire Le Point, la responsabilité que nous avons à faire connaître à toutes les catégories de la société notre histoire partagée. Cette exigence me semble primordiale pour notre société actuelle.

Je voudrais vous faire part à ce sujet d'une réflexion personnelle.

De mon expérience outre-mer et à l'étranger, je garde le souvenir d'un immense respect des populations africaines pour les tirailleurs qui ont intégré l'armée française et qui ont combattu à nos côtés. Leurs descendants se réfèrent volontiers au vrai lien que nous avons désormais grâce à eux entre nous et j'étais heureux de pouvoir chaque fois que possible honorer leur mémoire.

J'ai été en revanche stupéfait par le décalage que j'ai pu trouver en métropole avec ces mêmes descendants, souvent citoyens français dont certains sifflaient la Marseillaise au Stade de France ou qui plus récemment prenaient carrément leurs armes contre nous.

C'est le fait de minorités me direz vous et je l'espère mais vous ne m'empêchez pas de penser que nous n'avons pas forcément su transmettre cet amour de la France à ces jeunes à qui on n'a probablement jamais parlé de la bravoure de leurs parents sous le drapeau français.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Honorer la mémoire de nos tirailleurs, pour nous marsouins qui les avons recrutés, instruits, emmenés au combat parfois jusqu'à la mort, c'est un devoir qui ne s'éteint pas avec leur disparition. Il devient même primordial vis-à-vis de leurs descendants. Ce n'est ni le musée du Quai Branly ni celui de l'immigration qui peut se charger de perpétuer la mémoire de cette geste et c'est à nous, leurs frères d'Arme, qu'en revient le devoir.

Cette exigence morale se double désormais d'une exigence sociale au profit du resserrement de la cohésion nationale à laquelle nous pouvons apporter une vraie contribution. Je crois sincèrement que nous avons un rôle à jouer.

Plutôt que de nous lamenter sur la perte de valeurs, construisons ensemble ce nouveau projet. Mettons à la disposition de l'éducation nationale, des collectivités locales et territoriales, de ceux qui traitent de l'intégration, un musée aux qualités pédagogiques telles qu'il puisse s'adresser aux jeunes générations en leur montrant la part qu'ont pris nos tirailleurs dans l'épopée de notre roman national et dont certains de nos visiteurs sont les descendants.

C'est dans cet esprit que j'ai prévu que notre rassemblement de Bazeilles / Fréjus 2015 soit placé sous le thème de « l'engagement des soldats des colonies et de l'outre-mer dans la Grande Guerre » : ils le méritent bien.

Rejoignant notre projet d'extension, j'ajoute que cette dimension devrait de surcroît rencontrer l'adhésion d'un large public de donateurs.

Troisième réflexion

Continuer d'utiliser le musée pour renforcer le sentiment d'appartenance à la grande famille coloniale

Ce n'est pas le but unique qui serait par trop réducteur mais il faut aussi y être sensible et faire en sorte que nos jeunes camarades se sentent bien dans leur Musée

Leurs OPEX ne font pas encore partie du patrimoine historique mais les théâtres sur lesquels ils sont engagés pourraient être davantage mis à l'honneur. En revanche les collections de demain se préparent plus facilement aujourd'hui et même si les réserves sont pleines je souhaite que progressivement nous acquérions ce dont nous aurons besoin plus tard. Cela peut aussi se faire par un appel aux dons ciblés.

Dernière recommandation

Préparer l'avenir en échangeant et en communiquant.

Pour ce faire, je souscris à l'idée de réunir un conseil scientifique que je voudrais mettre en place dans les mois qui viennent pour m'aider à prendre les bonnes décisions et nous guider dans notre démarche collective.

Je souhaite mobiliser en particulier une figure emblématique à sa tête pour donner une visibilité majeure à notre projet d'extension modernisation.

S'agissant de la communication, il me semble que l'AOB et l'Almanach pourraient accorder une plus large place à notre musée et y consacrer peut être une rubrique régulière.

Et puis enfin dès que les conditions seront réunies il faudra se mettre en ordre de bataille pour solliciter les donateurs et les faire adhérer à notre projet.

Voyons grand ! Inscrivons-nous résolument dans

les exigences de la société car la vocation de notre musée dépasse largement l'horizon des 17000 marsouins d'active et leurs camarades des générations précédentes qui ne peuvent à eux seuls supporter ce projet. Celui-ci correspond à une véritable utilité sociale, j'espère vous en avoir convaincu et vous invite à relever le challenge pour qu'...Au nom de Dieu...Vive la coloniale !

3.7- Votes des motions

Approuvez-vous le budget prévisionnel ?

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Motion 1a

Donnez-vous votre accord pour modifier les statuts comme proposé ?

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Motion 1b

Donnez-vous votre accord pour rajouter dans les statuts la proposition qui vous a été faite :

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Motion 1c

Donnez-vous votre accord pour rajouter dans les statuts la proposition qui vous a été faite :

Après quelques échanges et explications au mandataire du 2° RIMa présent et au Père de l'Arme, *la motion est adoptée avec les 2/3 des voix requises.*

Motion 2

Dans la mesure où les trois premières motions ont recueilli un avis favorable, donnez-vous votre accord pour supprimer l'alinéa considéré ?

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale se termine par la remise de la médaille du mérite colonial, par le Général (2S) LE PORT, de la FNAOM/ACTDM au Lieutenant Colonel (H) Claude RIZZOTTO.



Le président déclare l'assemblée générale close et fixe la prochaine au samedi 23 janvier 2016 à 09h30.

La version officielle de ce PV est disponible sur le site de l'AAMTDM : www.aamtdm.net

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres élus pour 2014

PRESIDENT EN EXERCICE

Colonel (H) Jean-Claude TISSIER

VICE-PRESIDENT

Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON

SECRETAIRE

Colonel (ER) Jean-Pierre DUTARTRE

TRESORIER

Adjudant-chef (ER) Didier TRIPET

ADMINISTRATEURS

Général (2S) Francis TOSI,
Colonel (H) Jean-François CARRERE,
Colonel (ER) Pierre HEINZELMEIER
Lieutenant-colonel (ER) Michel AVELANGE

2. VERIFICATEUR AUX COMPTES

Colonel (ER) Yves LE MEE

3. MEMBRES D'HONNEUR

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général (2S) Jacques BOUTEILLE
Général (2S) Jean-Claude METAYER
Général (2S) Philippe TRACQUI

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Colonel (ER) Ferdinand SCHILD
Colonel (ER) Philippe GEOLLOT

CONSERVATEURS HONORAIRES

Colonel (ER) Jean-Marie MASSIP
Commissaire des 8 premiers salons de peinture

Lieutenant-colonel (H) Claude RIZZOTTO
Lieutenant-colonel (ER) Jean-Marie BOINETTE
Monsieur François CHAUVIN
Monsieur Stéphane CHANUDAUD
Monsieur Paul SANCHEZ
Major (ER) Francis DERBAY

Membres de Droit

GENERAL COMMANDANT L'EMSOME

Général Charles de KERSABIEC

DIRECTEUR DU MUSEE

Colonel Hervé PILETTE

CONSERVATEUR

Chef de bataillon (TA) Philippe ROUDIER


COMMANDANT D'ARMES

Colonel Luc LAINE


ADMINISTRATEURS D'HONNEUR

Général de corps d'armée (2S) ROUSSEAU-DUMARCET
Médecin Général Inspecteur (2S) Jacques VOELCKEL
décédé en 2013
Commissaire Colonel (ER) Claude WEBER
Lieutenant-colonel (H) Michel VERDIER
Chef de bataillon (H) Jacques FLEUROT
Capitaine (H) Yolande LAFOSSE
Capitaine (H) Max LAFOSSE

✕



Enquête relative à la diffusion du bulletin de l'association



Dans l'hypothèse où vous auriez une adresse mail, seriez-vous favorable à la diffusion du bulletin par e-mail ?

Oui
 Non

Vos nom et prénom _____

Adresse Rue : _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Mail _____ @ _____

Téléphone (facultatif) _____

A retourner à : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX

IN MEMORIAM



L'assemblée observe une minute de silence après l'appel des morts par le colonel DUTARTRE, sauf erreur et/ou oubli :

Mr Abdallah AMRAOUI	Colonel (ER) Christian LE MASSON
Chef de Bataillon (ER) Roger BOITEUX	Lieutenant-colonel (H) Jean LECA
Lieutenant-Colonel Jean Louis BONNEL	Colonel (ER) Ange-Antoine LECCIA
Caporal-Chef 1CL Alphonse BONNO	Mr Christian LECLERCQ
Lieutenant (H) Edmond CHARREL	Lieutenant (H) Suzanne LEFORT-ROUQUETTE
Général (2S) Jacques CICCIONE	Marsouin de 1 Classe Paul LOPEZ
Chef d'Escadron (ER) Noel CLAUDE	Colonel (ER) Daniel MARRET
Major (ER) Francis COLLIN	Mme Françoise MEROT
Colonel (ER) Jean-Marie COSTE	Lieutenant-colonel (H) François MORLIGHEM
Lieutenant-colonel (ER) Luc COURCELLE	Major (ER) Robert MOTSCH
Sergent-chef Jean-Yves COURTOIS	Chef de Bataillon (ER) Jean MURIEL
Adjudant-chef (ER) Michel CRITON	Caporal NAUD
Colonel (ER) Olivier De JOUSSINEAU de TOURDONNET	Colonel (H) Joseph PEOC'H
Colonel (ER) Kobé DEMBELE	Lieutenant-Colonel Jean- B POTHIER
Sergent (ER) Charles DIEBOLD	Général (2S) Jean-Félix PRAUTOIS
Caporal-chef Damien DOLET	Général (2S) Thadée RAYMOND-MOUROT
Major (H) Jean Louis DOLOU	Caporal-Chef (ER) Jean REGNIER
Adjudant-chef (ER) Paul DUBOIS	Général (2S) Alain-Yves ROIGNAN
Lieutenant-colonel (ER) Thierry DUMEST	Colonel (H) Hubert RONOT
Général (2S) Victor FONTAINE	Sergent (ER) Jean ROSIER
Général de Division (2S) André FOURNIER	Colonel (ER) Amand ROUGERIE
Mr Yvon GAFFARD	Général (2S) Jean-Pierre ROUVIER
Colonel (H) Gilbert GARDIEN	Caporal-Chef (ER) Jean-Yves SOCARD
Colonel (H) Darius GASPARI	Colonel (ER) Mademba SY
Lieutenant-Colonel (ER) Roger GOUTTE-SOLARD	Mr Paul TISON
Marsouin de 1 Classe Jules GRANDJEAN	Major (ER) Francis TURELIER
Adjudant-Chef A. GUERIN	Sergent-Chef (ER) Jean-Claude VANDIN
Mme Jeanne GUFFROY	Lieutenant-Colonel (ER) Louis VENNE
Mr Michel HAURIE	Mr André VERRIER
Adjudant-chef (ER) Edmond HOCQUET	Général (2S) Christian VIE
Général (2S) Pierre HOVETTE	Caporal-Chef 1CL B WUILLERMIN
Général (2S) Michel LAFITTE	Général (2S) Jean ZIEGLER
Général (2S) Jean LE GUILLOU	

PALMARES 2015

Le président de l'AAMTDM et les membres du conseil d'administration expriment leurs fraternelles félicitations aux chefs de corps et officiers traditions des régiments suivants :

8 RPIMa
11 RAMa
RMT
1 RIMa
2 RIMa
21 RIMa

Le nombre de leurs marsouins inscrits à l'AAMTDM témoigne de l'effort de mobilisation et de sensibilisation qu'ils ont accompli.

Merci au nom de notre musée.

C'est toujours avec plaisir que le secrétaire de l'association répondra aux interrogations des Officiers Traditions au : **04.94.40.76.05**

Permanence chaque mardi de 15h00 à 17h30
e.mail : amisdumusee@wanadoo.fr



DONS 2015

Mme	BEAUDOUIN Monique	30,00 €
Mr	DAUVERNE Georges	30,00 €
Lt-col	DHIEUX Marcel	30,00 €
Mr	GUILLEVIC Jacques	30,00 €
Mme	LANTRUA	30,00 €
Mr	LOHMULLER	30,00 €
Gal	PINTOUX	30,00 €
Mr	SHI-NOG	30,00 €
Lt-col	CROUPETTE Georges	30,49 €
Mr	LANDRIN René	30,49 €
Mr	PEREIRA Philippe	30,49 €
Mr	SCHMITT	30,49 €
Mr	DAUSSY Jacques	31,00 €
Col	BENED	40,00 €
Mr	ADAMCZAC	50,00 €
Col	LE THIEC	50,00 €
Col	MASSIP JM	50,00 €
Mme	BODIN Jeanne	80,00 €
Gal	CARIO Joseph	80,00 €
ADC	LAFONTAINE Yves	80,00 €
Mme	DELHOME Alice	100,00 €
Col	FALLON	100,00 €
Mme	GAILLARD DE CHAMPRIS F.	100,00 €
Col	QUILICHINI François	100,00 €
Col	MERGLEN Pierre	150,00 €
Serg	PORTE Bernard	190,00 €
Gal	LECONTE Philippe	200,00 €
CBA	ROUDIER Philippe	304,90 €

Droits auteur LAVAUZELLE 84,53 €
Comité départemental Vendée 200,00 €

TOTAL 2.352,39 €

Nota : par manque de place, cette page ne fait pas apparaître les très nombreux dons inférieurs à 20 €. Que tous les généreux donateurs en soient remerciés.

Sculptures en bronze de Charles ANFRIE (1833-1905) *"La dernière cartouche" et "C'est fini !"*

Par le chef de bataillon (TA) Philippe Roudier, conservateur du Musée des Troupes de marine



En 1991, par à un don de l'Association des amis du musée des troupes de marine, le musée a enrichi sa collection avec deux bronzes réalisés vers la fin du XIXe siècle, par le sculpteur français Charles ANFRIE (1833-1905). Cet artiste s'est distingué par la réalisation de nombreux sujets militaires, avec une ciselure particulièrement soignée, comme pour ces deux bronzes intitulés : « La dernière cartouche » pour le premier et « C'est fini ! » pour le second. Ils intègrent les collections permanentes du musée en 1997 et sont exposés dans une vitrine du parcours muséographique consacrée aux combats de Bazeilles.

16

La sculpture au XIXe siècle

Après avoir été l'apanage de l'Eglise et des princes, la sculpture du XIXe siècle se démocratise. Son essor est facilité par de très nombreuses commandes publiques où rivalisent l'Empire et la République. En toile de fond, il y a la transformation urbaine, la sécularisation de la société et le développement d'une bourgeoisie fortunée avec son goût pour la statuaire des monuments funéraires et pour les petites pièces en bronze. Comme le montre la dédicace sur le socle des deux œuvres, elles ont appartenu à Léon Grand, directeur de la société Le Nickel en Nouvelle-Calédonie, que son personnel lui avait offertes. La sculpture du XIXe siècle est remarquable par sa richesse et la diversité de ses sujets, de ses techniques et de l'ampleur de ses réalisations.

Le bronze est travaillé depuis 2000 av. J.-C. C'est un métal des plus résistants. Alliage de cuivre et d'étain, la corrosion n'altère pas le bronze qui traverse les millénaires en conservant toutes ses qualités, sa fraîcheur et sa vivacité initiales. Pour un artiste c'est l'assurance que ses créations lui survivront.

La patine donne au bronze son aspect particulier, elle est pour nos deux sculptures d'une couleur brun-roux. La ciselure donne à l'œuvre son poli et tout le relief aux plus petits détails.

La dernière cartouche





Contemporain d'Alphonse de Neuville (1836-1885), Charles Anfrue s'est inspiré du tableau *Les dernières cartouches* ou *Combat à Balan*, présenté au Salon de 1873, pour réaliser ces deux personnages.

Inspiré du récit du Commandant Lambert, ce tableau majeur dans la carrière de l'artiste illustre un épisode de la Bataille de Sedan, les combats de Bazeilles, et glorifie le courage des militaires français et leur héroïsme, même dans la défaite. Largement salué par la critique, cette œuvre marque les esprits et devient très vite une icône de la guerre de 1870, donnant naissance à de multiples produits dérivés distribués aux adultes et aux enfants au début du XXe siècle. Des figurines en bronze inspirées des personnages de l'œuvre, des partitions de chansons patriotiques, le film *Les dernières cartouches* réalisé par Méliès en 1897, mais également des caricatures de journaux, des affiches de publicité et des cartes postales de la Maison Bourgerie, ainsi mises en perspective avec l'œuvre, attestent de son impact jusqu'au seuil de la Grande Guerre.

Ainsi, nos deux bronzes s'inscrivent dans cette même veine patriotique, et pour lesquels Charles ANFRUE appose une touche romantique, en cherchant à exprimer les profondeurs du monde intérieur de l'être humain, ses sentiments, ses tourments, ses révoltes. L'expression est privilégiée par rapport à la pureté et à l'exactitude de ses formes.

Ceci est particulièrement révélé dans la sculpture « C'est fini », dans la pose et l'expression du marsouin, la tête baissée et les mains dans les poches, pour qui le combat a cessé et que tout semble perdu. Au contraire, *La dernière cartouche* représente le chef de bataillon Lambert (personnage central du tableau de Neuville), tirant la culasse de son fusil pour y introduire...la dernière cartouche, qui montre sa détermination à faire face jusqu'au bout, avec sérénité.

De novembre 2014 à février 2015, la « destinée » patrimoniale et artistique de ces trois œuvres a permis de les réunir, au Musée de l'hôtel Sandelin à Saint-Omer, autour d'une exposition consacrée à Alphonse de Neuville, natif de la ville. Le propos de l'exposition visait à présenter la personnalité de cet artiste multiple, rendu célèbre par ses représentations de scènes de batailles - dont le tableau *Les dernières cartouches*, entré depuis comme expression commune dans le langage courant- mais également par ses explorations dans le domaine de la gravure et ses illustrations des œuvres de Jules Verne. Peintures, gravures et sculptures ont ainsi été mises en perspectives pour révéler la manière dont elles se sont ancrées dans l'imaginaire collectif.

En 2014, tenant compte de leur valeur historique et patrimoniale, le conservateur a présenté ces deux sculptures à la Commission scientifique d'acquisition pour qu'elles obtiennent le statut de « collection Musée de France ». Nos amis lecteurs sont cordialement invités à venir les découvrir (ou redécouvrir) dans leur écrin nouvellement éclairé.



C'est fini !

LE TIRAILLEUR SÉNÉGALAIS EN 1915 AUX DARDANELLES.

Par le Médecin Général Inspecteur (2S) Marc MORILLON

La très riche collection d'uniformes et de mannequins du Musée des Troupes de Marine a pour objectif d'évoquer l'histoire et les grandes heures de l'Arme.



*Tirailleur sénégalais
Musée des TDM*

Nous nous attarderons aujourd'hui, Centenaire de la Grande guerre oblige, sur un soldat de l'expédition des Dardanelles en 1915. Cette opération contre la Turquie, voulue par Winston Churchill, ministre de la marine reste mal connue en France tant l'histoire officielle et les commémorations s'attardent sur le rôle des forces britanniques et du Commonwealth notamment australiennes et néo-zélandaises. La participation de la Marine nationale française et du Corps expéditionnaire en Orient ont pourtant été significatives et nombreux sont ceux qui sont tombés à l'est de la Méditerranée.

Sept bataillons de tirailleurs sénégalais (on appelle tirailleurs sénégalais tous les tirailleurs africains recrutés en AOF, donc dans une zone beaucoup plus vaste que l'actuel Sénégal) ont été engagés au sein des « régiments mixtes coloniaux ». Ces régiments se composaient d'un bataillon européen et de deux bataillons africains. Certains d'entre eux étaient aguerris pour avoir participé aux combats de 1914 sur la Marne, en Champagne, en Artois et sur l'Yser au cours de la fameuse bataille de Dixmude.

Notre mannequin porte une tenue typique de cette période de la guerre. Le paletot bleu foncé à deux rangées de boutons demi sphériques unis et à col chevalière portant les deux ancrs jonquille caractéristiques des BTS est un vêtement conçu en 1914 mais distribué seulement en 1915. Le modèle présenté n'est toutefois pas au standard réglementaire qui devrait avoir une tresse plate jonquille tout autour du col et deux autres tresses en pointes aux parements c'est-à-dire au bas des manches. Nous sommes vraisemblablement devant une « fabrication de guerre », les effets de fortune étant répandus en cette période de grandes pénuries. La culotte de drap bleu foncé est ornée d'un passepoil jonquille le long de la couture comme celle des chasseurs alpins. Les jambières

de toile du début de la guerre ont été remplacées par des bandes molletières bleu foncé. Notre tirailleur est chaussé des brodequins réglementaires de l'infanterie française. Cet équipement n'a pas été sans poser des problèmes, les tirailleurs n'ayant pas l'habitude des chaussures fermées la plupart du temps trop étroites pour eux. Ils furent d'ailleurs nombreux à souffrir de cette affection si particulière que l'on appelait « pieds de tranchée » dont les symptômes se rapprochaient de ceux des gelures mais qui étaient dues à la compression et à la mauvaise irrigation des pieds.

La chéchia rouge présentée sur ce mannequin, très voyante n'était pas portée au combat et se trouvait recouverte d'une housse de toile bleu foncé ou plus claire.

Notre homme est équipé de la musette réglementaire en toile beige, des cartouchières et d'un ceinturon de cuir noir à boucle carrée typique de l'infanterie coloniale.

L'armement, non présenté ici était le fusil modèle 1886/93 dit Lebel et plus tard le 1907/15 Berthier. Les Sénégalais étaient en outre dotés du coupe-coupe du modèle annamite dans un étui de cuir fauve, arme inquiétante pour l'ennemi allemand chez lequel circulait des légendes effrayantes à ce sujet.



*Détail du paletot, ceinturon
et cartouchières
Musée des TDM*

*Figurine Metal Modèles montrant
le paletot réglementaire et le Barda sénégalais.
Collection Marc Morillon*



Pour compléter cette image des tirailleurs en Orient, nous ferons appel à une figurine de plomb représentant un tirailleur sénégalais à la même époque. La chéchia est cette fois bleue foncé. Le paletot 1914 est du modèle réglementaire avec ses tresses jonquille. Notre tirailleur porte ici les jambières triangulaires ; il a ôté ses brodequins qui sont suspendus sur le côté du « barda sénégalais ». Avant de toucher des havresacs carrés, les tirailleurs roulaient leurs affaires dans une sorte de baluchon fait d'une pièce de toile dont les extrémités étaient torsadées et roulées derrière le cou. Sa façon de porter le fusil était familière des tirailleurs.

Les clichés d'époque nous confirment le port de cette tenue bleu foncé, mais aussi selon la saison celui de la tenue de toile kaki clair, de la capote gris de fer bleuté et même du casque colonial.

Nos soldats africains qui s'étaient déjà couverts de gloire à Dixmude l'année précédente confirmaient leurs qualités combattives.

Les 25 et 26 avril 1915, les Français étaient chargés de faire une diversion sur le versant asiatique du détroit pendant que les contingents anglais débarquaient sur le versant européen.

Le 6e Régiment mixte d'infanterie coloniale (RMIC) remplit complètement sa mission en progressant dans la région marécageuse de Koum Kalé sous le feu des Turcs. Lorsque le commandant en chef britannique ordonne le repli, nos marsouins et tirailleurs obéissent quelque peu frustrés de devoir abandonner leur conquête.

Le 27 avril, les 4e et 6e RMIC sont débarqués sur le versant européen à Sedd Ul Bahr pour renforcer la tête de pont britannique malmenée par les Turcs. Marsouins et tirailleurs résistent aux assauts ennemis.

Du 7 au 17 mai, les 7e et 8e RMIC sont engagés à Kérévès Déré où ils s'emparent d'une tranchée turque.

En août 1915, les 4e, 6e, 7e et 8e RMIC prennent respectivement les numéros de 54e, 56e, 57e et 58e RMIC. Les 54e et 56e inscriront Sedd Ul Bahr sur leur drapeau et les 57e et 58e pourront inscrire Kérévès Déré.

Comme l'année précédente les Sénégalais supportent mal le froid de l'hiver. Regroupés au sein de la brigade sénégalaise sur les îles de Lemnos puis de Mytilène les Africains sont renvoyés pour hiverner dans les camps du midi de la France.

Ils se couvriront encore de gloire à Verdun en 1916, au Chemin des Dames en 1917 et lors de combats de 1918 mais cette fois sous l'uniforme moutarde.

Sources :

Louis Delpérier : Les tirailleurs sénégalais 1857-1914 Revue Uniformes n°83, pp 13-19

François Vauvillier et Eric Deroo ; Les tirailleurs sénégalais dans la Grande guerre 1- France et Dardanelles 1914-1915. Revue Militaria 49 pp 14-19

Maurice Rives et Robert Dietrich : Héros méconnus, mémorial des combattants d'Afrique noire et de Madagascar. Association « Frères d'armes »



Tirailleur sénégalais

BULLETIN D'ADHESION - DE RENOUELEMENT - DE CHANGEMENT D'ADRESSE *

(Conformément aux statuts 2013)

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine (AAMTDM)

NOM : Prénom :
Date : Lieu de naissance :
Grade - Arme : Situation : Militaire (active - réserve - 2S - retraite) - Civil *
Adresse :
Adresse électronique :@.....

- Ci-joint un chèque de 20 € à l'ordre de l'AAMTDM (je paye ma cotisation annuelle)
- Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AAMTDM (je paye ma cotisation annuelle et je fais un don)
- Ci-joint un chèque de € à l'ordre de l'AAMTDM (je fais un don)
- Ci-contre l'autorisation de prélèvement (je renseigne le *mandat SEPA*)

- Pour les associations, la cotisation est de 150 €.
- Le titre de membre à vie est conféré à l'adhérent qui effectue un versement supérieur ou égal à 600 €.
- Le versement d'une somme supérieure à 20 € peut faire l'objet (sur demande) d'un reçu fiscal.
- Le renouvellement des cotisations est à faire avant le mois d'avril.

Fait à le Signature :

* Rayer les mentions inutiles

Association des Amis du Musée des Troupes de Marine
BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX
Téléphone et Fax : 04 94 40 76 05



MANDAT SEPA

(Autorisation de prélèvement automatique)



Référence Unique de Mandat

A S S O C I A T I O N - A M I S - M U S E E - T D M -

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine (AAMTDM) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AAMTDM.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle et qui détermine les règles de ce présent mandat. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ou sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

1 Vos nom, prénom et adresse
Nom et prénom du débiteur :
Numéro et nom de la rue :

Code postal : Ville : Pays :

2 Désignation du compte à débiter
Numéro d'Identification International du compte du compte bancaire (IBAN) :
Code International d'Identification de votre Banque (BIC) :
Ne pas oublier de joindre un RIB

3 Prélèvement automatique
Anuel, récurrent 20 € 30 € 50 € 100 € Autre, soit €

4 Date et signature

Créancier : Association des Amis du Musée des Troupes de Marine
BP 10 - 83601 FREJUS CEDEX

Identifiant créancier SEPA : FR 51 ZZZ 354 597

LA BOUTIQUE DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE Fréjus

Musée des Troupes de Marine

Avenue du musée des troupes de marine – BP 94 – 83608 FREJUS Cédex

Tél accueil : 04 94 17 87 82 (après-midi) Tél renseignements et ventes par correspondance : 04 94 17 86 88

Mail : museetdm@wanadoo.fr

Le catalogue des articles en vente est disponible sur le site de l'AAMTDM ou sur demande (les prix indiqués ne tiennent pas compte des frais de port. Attendre de recevoir le colis et la facture avant tout règlement.)



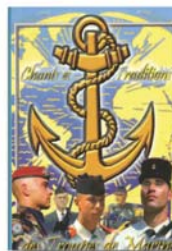
Mug TDM
7 €



Mug Traditions
7 €



Drap de bain
170 X 90 cm
15 €



Carnet de chants
TDM
10 €



Memento
9 €



Petit Quizz 14-18
4.90 €



Briquet Tempête
10 €



Boucle de
ceinture 8 €



Jeton caddie
3 €



Pin's 21° RIMa
4 €



Pin's ancre
4 €



Nœud papillon
7 €



Calot
15 €



PoloTDM
20 €



Cravate
10 €



Pince à cravates
Émaillée bleue 10 €

21



Bouton de manchettes
Émaillés bleus 13 €
Dorés 13 €



Pin's calot
5 €

Pin's TDM fond bleu
4 €



Autocollant
TDM 1 €



Jean-Baptiste
Marchand
16 €



Casquettes
feuilles de chêne 12 €
sans feuilles de chêne 8 €



Insigne bérêt
3 €



Couteau lame à trou
18 €



Couteau chasse bois long
16 €



Couteau tire-bouchon
12 €



Autocollant
Musée 0,20 €



MUSÉE DES TROUPES *FRÉJUS* DE MARINE *4 siècles d'Histoire*

AV. DU MUSÉE DES TROUPES DE MARINE
BP 94 - 83608 FRÉJUS CEDEX
TÉL. 04 94 17 87 82
www.aamtdm.net / museetdm@wanadoo.fr
JUIN À SEPTEMBRE : 10H - 12H / 14H - 18H (TLJ SAUF SAMEDI)
OCTOBRE À MAI : 14H - 18H (TLJ SAUF MARDI ET SAMEDI)
ENTRÉE GRATUITE ET SALLES CLIMATISÉES

